Partie III. L'organisation administrative de l'État

Prolégomènes

I. Administration et personnalité morale
II. Centralisation, décentralisation, déconcentration

Section I. L'administration centrale

I. L'administration d'État
 A. Le Président de la République
 1. Statut
 2. Fonctions
 B. Le Premier Ministre
 1. Statut
 2. Fonctions
 C. Le Gouvernement et les Ministres
 1. Statut
 2. Fonctions

II. Les organes consultatifs
 A. Le Conseil économique, social et environnemental
 B. Le Conseil d'État

A. Les autorités administratives indépendantes
 A. Statut
 B. Domaines d'intervention
 C. Pouvoirs

Section II. L'administration locale

I. La notion de déconcentration
 A. Définition et rappel historique
 B. Le pouvoir hiérarchique
 1. Sur les agents
 2. Sur les actes

II. L'administration de l'État à l'échelon local
 A. La commune
 B. Le département
 C. La région